
Daniel Vidal

Philippe Chométy, « *Philosopher en langage des dieux* ». *La poésie d'idées en France au siècle de Louis XIV*

Paris, Honoré Champion, 2006, 547 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Daniel Vidal, « Philippe Chométy, « *Philosopher en langage des dieux* ». *La poésie d'idées en France au siècle de Louis XIV* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 142 | avril-juin 2008, document 142-16, mis en ligne le 25 novembre 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/15023>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://assr.revues.org/15023>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Daniel Vidal

Philippe Chométy, « *Philosophe en langage des dieux* ». *La poésie d'idées en France au siècle de Louis XIV*

Paris, Honoré Champion, 2006, 547 p.

Pagination de l'édition papier : p. 191-321

- 1 Si la poésie (ré)apparaît au XVII^e siècle comme par excellence le « langage des dieux », elle se dote aussitôt d'un coefficient de « vérité » et de « sagesse » – science et éthique –, qui surpasse par principe toute écriture à proprement parler « prosaïque ». La poésie d'idées procède de la capacité à se tenir sur le terrain même d'une philosophie ou d'un ensemble de savoirs non encore entièrement autonomisés, et à les « dire » en toutes leurs résonances et leurs effets de connaissance. Philippe Chométy définit dès lors un champ très large de compétences poétiques « classiques », à partir d'un regard volontairement contemporain. Ainsi sont convoqués, loin de tout anachronisme, mais en forme d'affirmation d'une légitimité pérenne : Hugo, selon qui les poètes sont des « savants au croisement de la science, de la religion et de la philosophie » ; Rimbaud, qui « voit » en tout poète la figure du « suprême savant » ; Claudel, assimilant la poésie à la « philosophie de l'Être » ; Ponge, enfin, le poète des « choses », et leur parti pris. Si le XX^e siècle s'est interrogé sur « l'essence philosophique de la poésie », il fut en cela héritier d'un questionnement rigoureux au cours du siècle de Louis XIV. La « poésie d'idées » émerge pleinement dans les années 1650, en liaison avec la « diffusion et la vulgarisation » des idées et découvertes – philosophiques (Descartes, Gassendi), scientifiques (astronomie, sciences naturelles, etc.) – pour connaître en 1716, son accomplissement exemplaire avec la publication, par C.C. Genest (1639-1719), des *Principes de philosophie, ou Preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme*, exposition versifiée de la physique cartésienne.
- 2 La possibilité même d'une poésie d'idées ne fait pas immédiatement sens, et l'auteur explore les arguments qui furent mobilisés pour en dénoncer la prétention. Pour le philosophe, la langue poétique installe un « doute », une approximation, qui « fragilise tout système constitué ». Pour le chrétien, lier poésie et philosophie revient à déséquilibrer le rapport entre raison et foi, celle-ci « s'humiliant devant la philosophie ». Sans doute l'objet de la poésie n'est-il pas la « recherche d'une vérité scientifique et objective ». Au mieux le poète peut « se faire une idée », ou « donner une idée », de l'objet qu'il entend « étudier », mais sans jamais le « penser ». Le dilemme est clair : il n'est de poésie « philosophique » qu'au prix de la poésie elle-même, ce que l'auteur nommera plus loin la « poéticité » – et il n'est de poésie qu'au prix de la pensée philosophique. Vers et rimes « dégradent le sens » : ainsi disent les théoriciens des Lettres. Dire la « vérité » ne relève pas de l'ordre poétique, la prose seule constituant l'« instrument de pensée » adéquat au dessein de science ou de « méditation ». Les jeux semblent faits, mais Ph. Chométy en réclame avec force la règle et les conséquences. Une première issue eut été d'élargir le champ de la « poésie d'idées » au territoire de la spiritualité : le XVII^e siècle n'est tant « siècle des saints » que d'être tissu de poésie mystique. Hupil, Labadie, Malaval, Martial de Brives, parmi tant d'autres, de plus ou moins somptueuse écriture, forment ce « pôle chrétien » qu'évoque brièvement l'auteur : mais cette attestation de « présence divine » forme une catégorie trop singulière, outrepassant la conception même des « idées » et l'espace de significations qu'elles définissent, pour valoir réponse au paradoxe d'une impossible poésie « philosophique », et cependant possible. Plus encore : nécessaire à la philosophie et aux sciences naturelles. Aussi bien l'auteur prend-il ce paradoxe à bras le corps, et, déconstruisant le dilemme, en vient-il à en disperser les raisons comme autant de chances pour une poétique des « idées ».

- 3 Nul poète, en ce siècle d'absolutisme, ne se prétend philosophe, et nul homme de science, poète. Mais différences n'impliquent pas différends. Les uns et les autres habitent malgré tout des « terres adjacentes », assez proches pour souvent se confondre. Si le « langage des dieux » se veut en accord avec la raison de science, tout « dessein poétique » n'est pas étranger aux gens de « raison ». Au reste, les salons sont lieux d'échanges, de connivences. Chez Mme de La Sablière, La Fontaine – qui implore la muse, dans le *Poème du Quinquina*, de l'aider à « philosopher » en langage divin –, côtoie Bernier, disciple de Gassendi et fin connaisseur de Descartes. Saint-Amant rencontre Galilée, Campanella, Peiresc. Genest, figure emblématique de la « poésie d'idées », est familier des partisans de l'« école cartésienne » : Lamy, Malézieu, etc., mais aussi Malebranche, Polignac et son *Anti-Lucrèce*, « d'autant plus philosophe, note Ph. Chométy, qu'il est aussi poète ». De ces rencontres et voisinages, il ne découle pas que tel poète-philosophe soit spécialiste de philosophie. Trop simple, et réducteur, serait alors le rapport de l'écriture à la « raison ». Mais de partager les mêmes « espaces de vie intellectuelle », les poètes « d'idées », sans former réseaux ni écoles, attestent qu'au XVII^e siècle, il n'est pas de séparation « objective » entre poésie et démarche philosophique. Les « dieux » sont convoqués pour tresser des éloges aux savants, à leurs découvertes, en une progression qui se déploie jusqu'à la « célébration de la figure du prince érudit ». Duval-Grigneuse exalte le détachement stoïcien et chrétien en son *Sénèque mourant*, Vion-Dalibray applaudit à Pascal, et Descartes est objet de véritable « dévotion ». Victoire de la science des Modernes sur les Anciens.
- 4 À cet instant de l'analyse, la poésie ne serait-elle qu'« un moyen, une manière, un agent, une circonstance de la philosophie » ? Le « langage des dieux » ne serait-il que langue soumise à plus autorisée ? Tant s'en faut. L'auteur rappelle aussitôt cette affirmation de Ménage : « les poètes ont été les premiers théologiens et les premiers législateurs », et si Virgile, « universellement savant », selon A. Baillet, est un « modèle d'anticipation poétique des valeurs philosophiques », au XVII^e siècle Colletet note que cela vaut encore – « qui dit vray Poète dit vray Philosophe ». L'« acte de penser » supposant la combinaison de l'imagination et de l'entendement, la poésie occupe de ce fait une position centrale « par rapport à la vérité et aux idées ». Un renversement s'opère ainsi, d'un langage « servant » ou « illustratif », à une écriture créatrice. « Mettre des idées en image », sans doute ; mais infiniment plus : cette poésie-là crée à son tour des « images intellectuelles », des images-idées « transparentes, qui satisfont l'entendement ». Le poète d'idées est avant tout passionné de savoir, et se heurte alors à l'hostilité janséniste envers toute « curiosité », vaine par définition. P. Le Moyne s'insurge contre cette « censure », Boileau invite le poète à « chanter les sujets les plus relevés ». C'est dire que la poésie d'idées ne peut connaître de frontières. À la fois « spéculative » et « mémorielle », elle acquiert fonction pédagogique, mais ne s'y résume pas. La vérité, le « vrai », ne relèvent pas d'un désir d'illustration de thèses et thèmes ailleurs élaborés, mais participe d'une écriture qui fonde, par sa « beauté », la possibilité d'un acte créateur. Si Giordano Bruno fut livré au bûcher, c'est moins, écrit C. Sorel, parce qu'il fut « scripteur », que parce qu'il fut « auteur de ses pensées ». Auteur : sujet même de son écriture, car il voulut, selon la formule de Ph. Chométy, « philosopher en vers, plutôt que versifier en philosophe ».
- 5 Rien de ce qui est de « nature » n'est étranger à la poésie d'idées. « Poésie naturelle », écrit Colletet ; poésie concrète, propose l'auteur, « attentive aux êtres et aux choses plus qu'aux doctrines » même si leurs débats ne lui sont pas méconnus. Bref, une poésie qui « fait de toute réalité terrestre un objet de connaissance ». Poésie didactique, à coup sûr. Mais qui, par l'extension illimitée du domaine poétique, fait sourdre des « objets » dont la philosophie, ou la science du temps, auront à rendre compte en un temps autre. *Science universelle en vers héroïques*, écrit Jean Magnon, arc-boutée sur la maîtrise de la langue française, seule, dit-on, capable de « faire briller » la vérité – de l'instituer en tous ses éclats. Ici, fond et forme entrent en rapport nécessaire, qui fait loi. « Poème-monde », qui exige que ce monde, dans ce poème, soit déjà. Ph. Chométy : « La forme du poème est déjà en puissance dans l'idée que les poètes se font du monde ». Un monde en toute sa complexité, sa pluralité, son décentrement. Son « secret ». Un monde en tout son « poème ». Desmarets de Saint-Sorlin assigne à la poésie la fonction de « percer les veritez et les choses obscures ». Si elle ne se rapproche pas pour autant de l'écriture mystique, du moins prend-elle sans exception

son monde : « J'entreprends d'expliquer/la secrète tissure/Des Ouvrages de la Nature », plaide Genest. Ainsi se crée la vérité des choses, en la poétique de leur accomplissement. De là une première conclusion de l'auteur : « L'acte poétique est d'essence finalement plus "réelle" que la velléité du philosophe ». « Velléité » : entendons rhétorique en elle-même close. Mais la fécondité de la poésie d'idées tient à sa capacité heuristique : « connaître les choses telles qu'elles sont », y compris dans leur caractère « caché » – alors le secret est l'objet même de cette poésie. Où l'on retrouve la sollicitation mystique. Et sans doute est-il difficile à l'âge classique, de « penser sans Dieu », mais, remarque Ph. Chométy, « c'est moins Dieu que l'idée de Dieu qui est primordiale ». Dieu partout parce que partout s'identifie à Dieu la « nature naissante ». Si l'on ne peut parler de « dérive » panthéiste, du moins nature et « surnature » composent-elles un paysage poétique audacieusement singulier.

6 Au centre de l'acte poétique, le défi du « dévoilement » de la signification du monde. La « poésie d'idées » serait-elle alors une « science de l'interprétation » des textes philosophiques ? L'auteur en fait l'hypothèse : peut-on penser sans mots ? Et penser n'est-il pas acte de connaissance, tout autant que de compétence ? Aussi bien n'a-t-on pas affaire ici à une « versification paraphrastique », mais à un déchiffrement du monde, à partir de catégories et d'arguments philosophiques, très vite les débordant. Il en va en effet de la poésie comme interprète de la philosophie, ainsi qu'il en fut, à la même époque (1666), de la polémique ouverte par l'ouvrage de Louis Meyer *La philosophie interprète de l'Écriture Sainte*, qui mit le feu aux chapelles religieuses concentrées en Provinces-Unies : interpréter est déjà se situer en position de surplomb, et rapatrier l'Écriture en l'ordre d'une « raison » dont elle ne (se) relèverait pas. La poésie d'idées n'interprète tant la philosophie qu'en rendant « transparent » son langage, et l'affectant d'un coefficient supplémentaire d'intelligibilité. Ainsi Ph. Chométy analyse-t-il les relations entre Genest et la philosophie cartésienne : non pas « rectification », mais démonstration du caractère « artificiel » et « forcé » du doute, ce qui revient à « ajouter du sens sous forme d'un commentaire ». De même Charles Perrault, « interprétant » un ouvrage du botaniste La Quintinie transforme-t-il « un traité d'horticulture en prose, en poème de la physiologie végétale », où l'on peut admirer « les principes cachez de tout ce qui respire/Les atomes subtils, dont les corps sont formez ». Mise en scène des « idées », qui les projette en un espace public, créditées dès lors d'une puissance cognitive multipliée.

7 Seul un travail sur la « matière verbale » peut rendre compte de cette nouvelle efficacité du savoir poétique. Ni syllogismes, ni métaphores : contre les « fausses séductions du langage », des comparaisons valant raisons, des poèmes dialogués, et l'exigence de « nommer proprement les choses ». Un « art du langage » s'élabore, qui entremêle abstraction et logique, avec analogie et attestation d'expérience sensible. « Plaisir du texte », propose l'auteur. Mais convoquer Barthes est aussi évoquer Ponge, aux prises avec ses « choses » et leur saveur, et leur savoir. Pour autant, la « poésie d'idées » n'a pas créé « un » style ni « un » genre. Un seul argument relie les poètes engagés dans cette écriture « savante » : il n'est de poésie qu'adressée à un lecteur, et cette adresse exige adaptation. Il est alors légitime d'user de merveilleux épique, de mêler vrai et vraisemblable, de solliciter pathétique et pitié, humour et rire, et quelque soupçon d'érotisme. La poésie d'idées ? « Un souffle nouveau au vieux schème pétrarquiste », écrit M. Fumaroli, quand « amour » et « savoir » vont de pair. Ce « souffle » vient du profond du poème, qui s'organise autour de quelques « philosophèmes » communs, aussitôt transfigurés en « langage des dieux » : principe de circularité, de tourbillon – « clef herméneutique universelle », commente l'auteur – ; fluidité, mutabilité, métamorphose, figures de Protée, « instinct de la Nature » ; lumière, infini ; miroir, jeux de reflets et d'anamorphoses... Poème et philosophie « se confondent ». Mais préséance est donnée au poème, en soi riche de rimes, et de raison. Poésie baroque, propose à juste titre Ph. Chométy. « Les poètes font apparaître et disparaître à loisir les phénomènes ». De l'artifice vient le plaisir. Retour au principe de l'ouvrage : révélant le passé du monde et son avenir, le poète est « comme Dieu » : omniscient, omnivoyant. Penser avec des mots, tel est sans doute le « langage des dieux » ainsi conjuguant la chose et son verbe.

Pour citer cet article

Référence électronique

Daniel Vidal, « Philippe Chométy, « *Philosopher en langage des dieux* ». *La poésie d'idées en France au siècle de Louis XIV* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 142 | avril-juin 2008, document 142-16, mis en ligne le 25 novembre 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/15023>

Référence papier

Daniel Vidal, « Philippe Chométy, « *Philosopher en langage des dieux* ». *La poésie d'idées en France au siècle de Louis XIV* », *Archives de sciences sociales des religions*, 142 | 2008, 191-321.

Droits d'auteur

© Archives de sciences sociales des religions
